



Revue
jésuites

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

90 N° 8 1968

Dieu et la morale

Georges NOSSENT (s.j.)

p. 801 - 811

<https://www.nrt.be/fr/articles/dieu-et-la-morale-1437>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Dieu et la morale

La tendance à dissocier la morale de son fondement divin n'est pas nouvelle, mais elle connaît de nos jours un regain de faveur. Non que l'on veuille ébranler la morale elle-même. Tout au plus prétend-on la dépouiller de son revêtement sacré, de sa caution religieuse, jugée superflue aujourd'hui. De même qu'autrefois on ne concevait pas un Etat sans une royauté de droit divin dont le prestige sacré était requis aux yeux du peuple pour légitimer l'obéissance, mais que depuis lors l'homme a pris conscience que la société publique est son œuvre, et qu'il peut et doit obéir à ceux qu'il délègue lui-même pour diriger la vie publique en droiture et raison : ainsi, passé le temps où l'on jugeait Dieu nécessaire pour cautionner les préceptes moraux d'un prestige surhumain, il faudrait désormais que l'homme, entrant définitivement dans sa propre conscience et s'appropriant la morale, sache que l'éthique et ses exigences, procédant de lui-même, se suffisent. Ainsi l'homme abandonnerait une des dernières illusions qui l'empêchent de reconnaître sa propre grandeur et d'endosser tout son fardeau de liberté. Alors l'homme sortirait décidément de l'enfance morale ; il serait, à nouveau, et de plus en plus, seul ; mais sa générosité éthique serait enfin vécue dans l'authenticité austère et la dure vérité. On serait débarrassé des multiples entraves que le caractère religieux fait peser sur l'éthique : la sacralisation des formes où s'incarne l'idéal les rend, comme tout ce qui est sacré, intouchables, alors que ces formes, relatives en soi, ne répondent plus aux requêtes historiquement présentes de l'idéal. L'homme, entrant dans la propriété de sa morale, sera capable, non de la dévaluer pour plus de facilité et de plaisir, mais d'en adapter les modalités aux circonstances, selon la perception accrue de l'idéal, vécu dans ce siècle.

Le problème étant ainsi posé, il y a lieu d'examiner s'il règne quelque lien essentiel entre l'éthique et Dieu, la vie morale et la vie en Dieu, et s'il est possible, par une perception plus fine de la nature de ce lien, de surmonter les objections que l'on élève contre la morale religieuse.

Cette question sera traitée ici en demeurant sur le terrain philosophique.

Jalons historiques

Pour bien comprendre certains courants contemporains, et quelquefois en relativiser l'importance et l'originalité, il est bon de rappeler quelques jalons de l'évolution historique des idées dans le domaine considéré.

Dès l'antiquité une voix s'est élevée pour dissocier la morale et sa garantie divine : c'est Epicure. Pour lui, la morale est œuvre d'homme. L'homme ne doit sa sagesse qu'à lui-même, sa vertu ne sera récompensée que par une joie humaine, sans faveur de la divinité ; et pour détourner l'homme du vice, point n'est besoin de brandir les foudres de Zeus : la sanction du vice, ce sont ses miasmes de folie. La divinité, elle, n'intervient en rien dans tout cela. Les dieux vivent en marge des mondes, dans une société éternelle et bienheureuse, cependant que l'univers tourne au mieux qu'il peut, et que l'homme, dernier-né du monde, peut élever sa pensée jusqu'à leur existence, et conformer sa vie à la leur, par une vie sobre et mesurée, librement consentie, sans qu'aucune exigence transcendante soit à l'origine de sa résolution de sagesse.

Mais dans la philosophie morale antique, Epicure suit, en cette matière, une voie quasi solitaire. Et son sillage est bien maigre, comparé au consentement presque unanime des autres philosophies, et plus encore de l'opinion commune, qui voit dans la divinité le garant suprême des normes éthiques. Cette autre vision des choses, c'est l'héritage des grands tragiques, à qui revient le mérite d'avoir accentué cet aspect du divin. Pour Eschyle, Zeus n'est plus seulement le dieu du tonnerre, le rassembleur des nuages, le maître qui foudroie l'impie entreprenant un voyage au jour néfaste, ou qui favorise ses dévots d'un climat serein et de la paix publique. Zeus, c'est celui sur qui on s'appuie pour attester la nécessité de la justice et du droit, celui dont on revendique la caution pour se protéger contre le spoliateur et l'homme de violence ; il veille spécialement sur ces lois non écrites, et auxquelles on prend garde seulement le jour où elles sont en passe d'être violées : l'humanité envers le suppliant, l'exilé, la loyauté envers l'étranger, qu'aucun code ne protège encore. Pour affirmer la majesté de ces préceptes, leur caractère irrévocable, et indépendant de tout arbitraire humain et de toute stipulation juridique, l'homme antique n'a pas cru pouvoir trouver de meilleur garant que l'immortelle divinité. Ces lois dépassent l'homme : qui les a faites ? En les enfreignant, on ne détruit pas seulement le clan ou la cité, on ébranle le monde, on compromet l'harmonie universelle. Nul moindre que Dieu ne suffit à attester leur importance. Zeus n'en est pas l'auteur : le logos universel les édicte, et lui, le plus haut, le meilleur, les garde souverainement.

Le païen qui, aux premiers temps de notre ère, se convertissait au christianisme, n'avait, en ces matières, guère à changer sa manière de voir. Il trouvait de part et d'autre un fonds commun d'idées morales et religieuses, parmi lesquelles celle de la primauté de la divinité sur tout le domaine moral. Les changements de conceptions, pour radicaux qu'ils fussent, se situaient ailleurs. Simplement, dans la mesure où l'Ancien Testament entraît à présent dans sa culture, l'homme apprenait que l'ordre moral avait été constitué comme une loi divine, au Sinaï. Parmi la foudre et les éclairs, non plus ceux de Zeus, mais ceux du seul Dieu véritable. L'événement était neuf pour lui, mais l'attitude religieuse exigée ne l'obligeait pas à des revirements déchirants. Devait-il croire aussi que cet ordre moral avait commencé alors, comme si auparavant l'homme n'y eût pas été soumis ? C'est plutôt le contraire qu'insinue saint Paul dans sa lettre aux Romains (2, 14). Mais quoi qu'il en soit, que l'homme le sache enfin : au Sinaï, ces préceptes (qui ne contiennent rien que l'homme n'ait pu trouver par sa raison, « se tenant lieu à lui-même de loi ») sont donnés sans conteste pour commandements divins. En les observant, il n'est pas seulement fidèle à lui-même, il plaît à Dieu ; mieux encore, il connaît Dieu, il s'approche de lui ; quand il fait régner cette justice sur la terre, c'est la connaissance de Dieu qui remplit le monde ; et lorsqu'il la viole, ce n'est pas seulement à lui-même ou à son semblable qu'il s'en prend, c'est la majesté divine qu'il offense.

Il n'a pas manqué d'esprits, dans l'Occident chrétien, de saint Augustin à saint Thomas et au-delà, pour interpréter cette doctrine, en mettant la raison humaine à sa place dans la morale, et en évitant de faire de l'éthique une pure soumission à un décret transcendant, qui serait censé créateur des valeurs par son apparition.

Mais cet effort n'a jamais cessé d'être combattu par des courants d'inspiration testamentaire littérale et piétiste, plus soucieux d'assurer la transcendance et la toute-puissance divines que de respecter la part qui revient à l'homme. Et en doctrine morale, ces courants accentuent leur influence et obtiennent la prépondérance, dès la fin du Moyen Age chrétien. Dans Scot déjà avait posé, avec une vigueur accrue, la volonté divine au fondement de l'ordre moral. Mais c'est surtout avec le nominalisme du XIV^e siècle que ces tendances se propagent, non sans regrettables outrances. Pour Guillaume d'Ockham, l'ordre moral tout entier est suspendu au Décret divin ; et c'est un Décret gratuitement porté, sans aucun antécédent : Ockham n'hésite pas à dire que la loi morale dans son ensemble eût pu être autre qu'elle n'est, si Dieu l'eût autrement décrétée. Il transpose ainsi à la loi naturelle la part d'arbitraire qui est admissible, et en tout cas

apparente, en toute législation positive. Et en somme, pour lui, il n'y a pas de loi reposant sur la constitution de la nature humaine, il n'y a que loi positive, posée par Dieu pour sa propre gloire. Car pour Ockham, il ne s'agit pas de faire ceci ou cela en faveur de l'homme, mais de témoigner à Dieu, par une obéissance non sollicitée par un quelconque effet mondain possible, qu'on reconnaît sa souveraineté absolue.

Cette doctrine outrancière a rarement été reçue sans réticence, mais on en retrouve des séquelles, longtemps après, même chez ceux qui se targuaient de rompre avec une scolastique décadente : dans la morale cartésienne par exemple. Au début du XX^e siècle encore, de savants auteurs de philosophie scolastique posent en thèse que le fondement direct du caractère absolu de l'obligation morale est la volonté divine. D'où l'on pourrait tirer que, si un homme ignore cette volonté, l'obligation morale ne peut plus être saisie par lui comme absolue. De là à déclarer que beaucoup d'hommes, parce qu'ils sont dans l'ignorance des véritables caractères de la divinité, sont aussi en général incapables d'une conscience suffisante de l'absoluité des normes morales, il n'y a qu'un pas ; et ce pas a été franchi par plusieurs.

Lorsque, dans ses « Fondements de la métaphysique des mœurs », Kant parle de « morales théologiques », il veut parler des seules morales religieuses dont il avait connaissance en son temps, et c'étaient les morales nominalistes. Et, avec le kantisme, on peut élever contre cette façon de relier la morale au divin de graves objections. Il est impossible d'admettre que la pure et simple soumission de la volonté de l'homme à la volonté de la toute-puissance soit une valeur morale en soi, et le fondement de toutes les valeurs ; il est impossible de tirer du seul décret d'une volonté, fût-elle transcendante et divine, une valeur en soi de la loi qui serait absolue pour l'homme, à moins de supposer déjà ce qui est en question, l'existence préalable d'une valeur absolue, ici celle de l'obéissance. Mais l'obéissance inconditionnée est-elle une valeur absolue ? Comment le prouver ? Il faudrait établir d'abord que ce qui est commandé est absolument bon. Or ce qui est absolument bon, ce qui est la loi pratique pour la volonté, c'est ce qui est ordonné tel par la Raison.

C'est donc la Raison, selon Kant, qui pose la loi, et non la volonté. Et la Raison dont nous avons l'expérience, c'est la Raison humaine. C'est l'homme, en tant que rationnel qui pose la loi, non dans l'arbitraire, mais selon les normes imprescriptibles de la faculté raisonnable. Alors, se conformant à la loi, il obéit à lui-même, à lui-même qui aperçoit la valeur, et pour la valeur même de la loi. Il n'est plus hétéronome, soumis à la norme d'un autre, et sans égard pour la

valeur intrinsèque de ce qu'il fait. Ou l'homme moral est autonome, de l'autonomie de la raison, ou il n'y a pas morale, mais despotisme. Et il faut que l'homme lui-même reconnaisse l'ordre moral et son absoluité, sans autre considération, et avant toute enquête sur les espoirs qui lui sont permis s'il l'observe ; alors seulement il pourra, par un nouvel effort, se hausser jusqu'à la certitude qu'il y a un Dieu provident, capable de faire advenir pour l'homme droit le succès complet de son entreprise de droiture, c'est-à-dire le souverain bien, à proportion de la pureté même avec laquelle l'homme tend vers le bien pour la valeur du bien lui-même. Cet effort fourni, il apparaît comment Dieu est intéressé à l'ordre moral : non pas comme celui qui le constitue par un décret de sa volonté, mais comme celui qui, étant suprêmement raison, et n'étant que raison, sans aucun besoin, sans aucun mobile qui ne soit rationnel, peut être dit à la fois le premier législateur par qui est édictée la loi de la raison, et le chef de la moralité, c'est-à-dire la volonté sainte, entièrement pure, adhérent sans défaillance à la justice en vue d'elle-même. Dieu est le chef de la moralité, affirme Kant ; le chef de file, dirait-on, des législateurs selon la raison pratique... Mais la source de la loi, c'est la raison, laquelle est appropriée à l'homme. L'homme n'obéit pas à Dieu, il imite plutôt sa Volonté Sainte, et il obéit à sa propre raison. En éthique, l'homme est chez lui. Et Dieu l'approuve. Dieu n'est pas la fin de l'entreprise éthique ; cette fin, c'est l'union des volontés humaines selon la raison. Mais Dieu est la condition pour que cette fin advienne. Et de cette fin supposée advenue, Dieu demeure absent.

Auguste Comte fut un adversaire résolu de la morale kantienne, trop rationnelle à son gré, trop peu chargée d'affectivité, de sentiment humanitaire. A ses yeux, introduire l'impératif catégorique pour nous commander d'obéir à la loi, c'est ériger une abstraction comme source du respect, alors que cette source, c'est l'humanité elle-même. Mais Kant, tant honni, a tout de même facilité l'accomplissement en philosophie comtienne de ce vœu le plus cher au positivisme : laïciser l'éthique ; la déconnecter, non d'avec la religion, mais d'avec Dieu. Kant y achemine, dans la mesure où il établit pour l'éthique l'autonomie absolue de l'homme, Dieu n'étant avéré que comme « chef de file » de la raison, et non comme source de la raison. Supprimons du kantisme toute référence au divin, la morale tient encore et se suffit : c'est ce qu'il fallait à Comte, pour qui il s'agissait d'établir la possibilité d'une morale totalement dispensée de recourir à un fondement divin. L'éthique sera cependant chez lui tout imprégnée de religiosité, de la seule religiosité qui n'illusionne pas l'homme, et qui est le sentiment sacré de respect et d'amour pour l'Humanité. Il s'agissait de faire pièce au christianisme, coupable aux yeux de Comte d'une

faute majeure : avoir accaparé au profit d'un divin mythique les sources d'énergie affective de l'homme, en privant l'homme lui-même de son droit à être l'objet direct de l'affection des personnes. Aimer l'homme pour Dieu, c'est, au jugement de Comte, ne plus aimer l'homme. Et il en veut à cet Inexistant d'avoir pendant des siècles monopolisé une dévotion qui eût dû se diriger vers le dieu réel et concret, cette Humanité aimable et qu'il est bon d'aimer en s'oubliant soi-même.

Voilà donc que Dieu est mort, pour Comte, et que la morale vit. Dieu est mort parce qu'il prive l'homme de la dignité de pouvoir être aimé pour lui-même. Dieu est de trop ; Dieu est mort. Le mot est de Nietzsche, mais celui-ci proclame un événement qui s'est produit avant lui. Nietzsche dira seulement les choses en termes plus pathétiques, plus intraitables. Et augurant l'avenir par les signes des temps, il prophétisera en sentences de visionnaire : Dieu est mort, alors l'homme est ; et enfin les valeurs seront. Car il faut une éthique et il faut des valeurs, mais l'homme en est le maître. Maître enfin de forger à l'avenir l'homme puissant et joyeusement consentant à la vie dans le monde toujours recommencé. Et fi de ces petites vertus de malades et de tarés, que sous le couvert de la volonté divine une caste de faibles, chefs de faibles, impose à l'humanité pour mieux prolonger sa décadence. Le Dieu que refuse Nietzsche, c'est le Dieu au nom de qui on refuse d'aimer la vie. La Vie est. Dieu est mort.

*

* *

Contre les fausses sacralisations

Voilà donc de quoi héritent, peu ou prou, ceux qui de nos jours veulent séculariser la morale, la dissocier de son enveloppement sacré et religieux, jugé nuisible, ou illusoire et, en tout cas, inutile. Ils sont l'aboutissement de longues réflexions qui ont accumulé contre l'éthique religieuse des reproches dont certains ne sont pas, d'ailleurs, dépourvus de valeur ; mais ce sont des caricatures de la morale religieuse, plutôt que sa nature véritable, qui s'en trouvent atteintes. Dans les doctrines qui accordaient à la divinité, à l'image des despotismes politiques de ces temps, pouvoir discrétionnaire sur les valeurs et les consciences, la vraie place de Dieu dans l'ordre moral fut méconnue, et ce ne fut pas au bénéfice du véritable esprit religieux. Jésus lui-même proclame que l'homme se prévaudra quelquefois de la divinité pour bafouer son œuvre : « viendra un temps où quiconque vous tuera croira rendre un culte à Dieu » (Jn 16, 2).

Dieu est mort ? Oui, si l'on entend par là que doit mourir l'image d'un Dieu, monarque absolu de l'ordre moral, qui l'établit par simple

décret de son bon plaisir, sans autre fondement, afin que l'homme, ayant matière à obéir et se conformer à l'ordre qu'il n'a pas choisi, puisse prouver sa soumission inconditionnée à la souveraine puissance.

Dieu est inutile ? Oui, si l'on veut dire par là qu'il n'est pas nécessaire de recourir à l'idée de Dieu pour reconnaître la présence des valeurs éthiques dans la vie humaine, leur obligation, et le caractère absolu de celle-ci, c'est-à-dire le primat de leur exigence sur tout autre impératif qui entrerait en conflit avec elles. Autre chose est de dire que, cette absoluité étant reconnue, on en trouve le fondement ultime en Dieu ; mais il ne faut pas nécessairement mettre l'idée de Dieu comme condition intellectuelle de cette reconnaissance. D'aucuns ont cru que, une fois Dieu estompé de la conscience, c'en était fait de la morale ; c'est précisément ce défi que veut relever la morale sécularisée. Et la supposition, en effet, était gênante : Dieu n'était-il donc nécessaire que pour soutenir une morale aux arguments défaillants, qui n'aurait pu avérer par elle-même sa raison d'être en ce monde ?

Dieu est inutile encore, si l'on suppose d'une part, comme il se doit, l'homme capable de respecter les valeurs pour elles-mêmes, de respecter la personne pour sa dignité même (et non sous la pression exclusive de quelque espoir de récompense d'un autre ordre, ou par la seule crainte de châtement temporel ou éternel), et si l'on n'a d'autre part considéré Dieu que comme l'idée capable de susciter cet espoir ou cette crainte.

Dieu rival de l'homme ? Oui, si l'on croit qu'Il se substitue à la conscience, si la conscience religieuse est interprétée comme un réflexe psychologique inoculé par l'éducation confessionnelle, qui prononce « parce que Dieu l'a dit » sans prendre garde à la raison même, comme si quelque chose était bien parce que Dieu l'a dit, et non pas plutôt que Dieu le dit parce que c'est bien. Dieu est rival de l'homme si l'on croit que l'idée de Dieu empêche l'homme de porter un jugement propre sur les valeurs, en s'en référant à une loi intérieure qui lui soit appropriée.

Dieu est rival de l'homme encore, si l'on s'obstine à croire que la formule « aimer les hommes pour Dieu », cela signifie : ne pas aimer les hommes, mais faire servir le dévouement à leur égard de moyen pour attester la primauté divine et l'exclusivité de son droit à l'amour. Croire cela, c'est confondre la morale religieuse, non plus avec un absolutisme législatif, mais avec un despotisme sentimental qui ne vaut guère mieux, et qui serait sans conteste désavoué s'il se rencontrait dans le monde humain.

*Morale et Présence Divine.**Dieu Source.*

Mieux vaut ne pas croire en un dieu qui ne serait que le produit illusoire d'une pensée mystifiée. La guerre contre les idoles, poursuivie sans relâche à travers l'Ancien Testament, jusqu'à nous fatiguer les oreilles, n'a pas encore assez duré. Car l'idole d'or ou d'argent abattue, c'est une autre qui surgit, toute armée, de la cervelle de l'homme. Les idoles, les faux dieux. La fausse idée de Dieu. La fausse idée que l'on se fait du lien qui unit l'ordre moral à Dieu, et contre quoi on se révolte, à cause de quoi on retranche Dieu de la morale.

Mais il y a là un vice grave de procédure. Que l'idée de Dieu puisse être la projection d'une conscience apeurée, aliénée, obsédée, on le concède, mais il ne s'ensuit pas que Dieu n'est pas, ou qu'il n'a nul rapport avec la conscience. Il faudrait d'abord nettoyer la conscience, la placer devant l'ordre du bien tel qu'il est, devant l'ordre de l'être tel qu'il est et tel qu'il indique ses origines ; et alors on verra se dessiner le vrai tracé du lien qui les rattache à Dieu ; et ce Dieu sera véritable, vivant, nécessaire, d'une discrétion totale, source même de la sincérité avec laquelle l'homme respecte l'homme, et plus encore, clef de voûte en laquelle sont scellées toutes les générosités, au-delà de tout rapport humain, de l'intérieur du cœur, en ce lieu où l'homme est totalement lui-même et qui n'est pas visible aux yeux de chair.

Oui, l'homme a en lui une norme propre d'où émane la loi éthique. C'est en lui, et non de l'extérieur, que résonne l'impératif du bien, et dans sa raison pratique retentissent les principes qui, au contact des réalités du monde humain concret, déterminent la loi naturelle et la spécifient selon les temps et les lieux. Or c'est trop peu dire que Dieu serait seulement le premier des êtres raisonnables en qui retentit cet impératif. De ce coryphée on se passe volontiers. Mais Dieu est celui grâce à qui les principes mêmes sont inscrits dans la raison de l'homme, la cause qui suscite et maintient la raison pratique en l'homme, la Source de Sagesse dont la conscience humaine reçoit d'être elle-même lumière et aperception des valeurs. C'est à cette causalité-là qu'il faut remonter si l'on veut parler « honnêtement » de Dieu. Mais cette causalité-là étant d'une telle nature qu'elle fonde la faculté humaine de législation éthique, elle est d'une souveraine discrétion, puisque ce dont l'homme finit par s'apercevoir (il ne commence pas par là), c'est que c'est bien lui qui dit la loi. Le Dieu auquel il recourait jusque-là pour justifier les valeurs, ce n'était pas encore le vrai Dieu, c'était du moins un Dieu encore trop peu connu dans sa vraie causalité, c'était un substitut de sa conscience. Au moment où l'homme voit sa conscience clairement, ce Dieu peut

s'estomper, mais c'est qu'alors la vraie causalité divine est près d'être devinée, et parce que c'est la vraie, elle ne se fait pas sentir, si ce n'est dans l'action de l'homme lui-même, et ne se laisse pas atteindre, si ce n'est dans l'effort pour remonter à la source qui me donne d'être moi-même conscience des valeurs.

Il est donc faux de dire que, Dieu absent de la croyance humaine, c'en est fini de la morale. Absent de la croyance, il reste présent au fond de l'esprit. Et il se peut que l'homme reçoive de Dieu cette lumière qui lui fait reconnaître les valeurs, et ne puisse remonter jusqu'à la source dont elle procède. L'éminent savant et grand honnête homme qu'était Littré, jusqu'à la fin de sa vie, fut incapable de ce consentement de la raison à l'Absolu de l'être ; mais il possédait une conscience morale d'une délicatesse extrême, qui dans ses derniers jours (l'abbé Huvelin en fut témoin) fut touchée d'un repentir humble et paisible pour les moindres fautes qu'il avait pu commettre, et il demandait pardon de tout à tous, y compris, s'il existait, à ce Dieu auquel il ne pouvait croire.

Dieu Fin.

Dieu est l'alpha et l'oméga. Il est l'alpha, parce qu'Il est à l'origine de ma raison pratique, et la lumière de sa lumière. Mais il est aussi l'oméga, parce qu'Il est la fin de mon action. Qu'est-ce à dire ? Si l'on veut se garder de retomber dans des travers anciens, il faut écarter l'image d'une monopolisation divine de l'objet de la bienveillance humaine. Si je dois aimer la personne, en moi et en autrui, c'est pour elle-même que la personne doit être aimée, et non pour déployer par ce détour mon zèle envers un tiers, fût-il transcendant. Mais ma bienveillance, quel bien voudra-t-elle à la personne ? Non la rassasier de biens utiles à la vie, au confort matériel et culturel, sans plus ; car faire de cela une fin ultime, c'est dire équivalement que ma générosité peut consister à favoriser l'égoïsme d'autrui, à le fermer sur lui-même dans la réplétion de ce qui apaise son désir élémentaire ou raffiné. Il se peut que l'action humanitaire ainsi désignée soit une première démarche, impérieuse, indispensable, mais c'est pour aller au-delà ; ce que je veux, étant généreux, c'est qu'autrui lui aussi s'ouvre à la générosité, c'est-à-dire reconnaisse les personnes spirituelles pour elles-mêmes ; et c'est cela l'aimer. Je veux qu'il ouvre son cœur et entre dans le commerce des personnes, au-delà de toute convoitise, étant entré lui-même dans la plénitude de sa personnalité spirituelle. Mais qu'est-ce enfin que vouloir qu'il ouvre son cœur, qu'est-ce que la plénitude de sa personnalité ? En fin de compte, pour vouloir à l'homme son bien le plus profond, il faut vouloir que, au-delà de tout commerce humain, il se tourne vers la Source même

de sa personne, dans la reconnaissance et l'amour, et entre avec elle dans l'intimité personnelle la plus grande qui soit possible. Dieu est fin de l'action, parce qu'aimer vraiment l'homme lui-même, c'est vouloir qu'il soit à Dieu, et vouloir tout le reste en fonction de cela. Non pas aimer l'homme pour Dieu, comme prétexte à aimer Dieu, mais, si l'on ose dire, vouloir Dieu pour l'homme, vouloir pour la personne humaine son enracinement le plus intime dans le bien le meilleur, qui est union personnelle avec son Créateur. Cela prive-t-il l'homme de l'homme ? Cela donne l'homme à l'homme. Car ce n'est pas par des efforts en monde clos de fusion des consciences humaines que l'homme entrera en communion avec l'humanité, mais lorsque chaque liberté voudra que l'autre soit elle-même, selon son être le plus authentique, et cet être-là est un être de communion avec une source divine ; alors seulement l'homme qui donne recevra le don de l'homme auquel il veut du bien, lorsqu'il le voudra d'abord liberté-devant-Dieu. C'est ainsi que Dieu est l'oméga. Non en accaparant chez l'homme le but de son action. Mais en couronnant tous ses buts, comme étant celui que l'on veut donner et à qui on veut donner l'homme en fin de compte, parce que toujours d'abord Il se donne lui-même.

Dieu Présence et Force.

Dieu se donne, c'est pourquoi Il commande. Il me commande cette générosité dont j'aperçois déjà la valeur impérieuse. Or être généreux, c'est vouloir le bien de l'autre ; et c'est aussi une mort pour moi, car le bien de l'autre, cela peut être de me quitter ; quand je donne, me voilà seul. Mais sans que je l'aie cherché, Dieu s'est déjà donné pour accomplir et remplir en moi cette mort, avec moi il porte ce dépouillement, et tout à coup je sais que je puis donner sans m'user, et sans me prévaloir, parce qu'un Autre est là qui ne me laisse pas me crispier en solitude ni me draper dans ma justice.

Dieu n'est pas seulement celui qui illumine la conscience, Il est celui qui arme la volonté. La foi, sur ce point, en sait plus long que le philosophe ne peut dire. Mais il peut avancer tout de même, comme à tâtons, selon l'expérience humaine commune. Au moment où la décision généreuse éclate dans mon cœur, celle surtout où je donne sans recevoir, sans qu'aucun effet favorable ne puisse en être prévu pour moi dans le cours ordinaire de la vie, celle qui semble éclore soudain dans le champ de ma conscience, inattendue comme une trouvaille, celle qui me déchire par son dépouillement sans profit et qui pourtant m'apaise parce qu'elle m'établit dans une région sereine au-delà du désir, à ce moment je m'écrie, parce que je le sais : cela ne vient pas de moi, c'est Lui qui veut en moi ! Et en ce même temps,

et parce que c'est Lui, je sais que cette décision, alors surtout, est mienne. Et que ma liberté vit dans sa cité propre. Parce que Lui ne m'est pas seulement un autre, Il est celui avec qui seulement je suis totalement moi-même. Parce qu'Il est Dieu, Il est aussi « intimior intimo meo ».

*
* *

On peut séculariser la morale, si l'on veut, *ad usum delphini*, en vue d'un dialogue avec l'incroyant, et nous avons dit en quel sens la chose semblait possible : non en niant le lien entre l'ordre moral et Dieu, mais en pensant l'éthique dans la mesure où l'homme peut reconnaître et établir un ordre moral valable indépendamment de la démarche par laquelle il adhérerait à l'existence de Dieu et se hausserait à la morale religieuse.

Séculariser la morale, cela peut vouloir dire aussi que c'est de la valeur de la personne humaine vivant en ce siècle que procède l'exigence éthique, et non d'un ne sait quel décret arbitraire et intemporel.

On peut encore désacraliser certains impératifs qui ne seraient que des produits d'une « psychose obsessionnelle », et en ce sens séculariser.

Mais avec tout cela, on ne peut décider de séculariser ma liberté, en refusant que ce soit devant Dieu et en Dieu qu'elle fasse le bien. Car elle ne peut admettre d'être maintenue dans un univers plus étroit que celui que la conscience perçoit.

Or dans ce siècle où elle vit, elle perçoit qu'Il est.

Wépion (Belgique)
25, rue Marcel Lecomte

Georges NOSSENT, S.J.